

# ASSOCIATION BELLE GARDE

ASSEMBLEE GENERALE du 4 FEVRIER 2019

Maison des Associations

29 rue des Ardouens – Gondrin



Selon François De La CHESNAYE DES BOIS,écrivain généalogiste, Bernard de Pardailan de Gondrin serait « le premier de cette longue lignée de la noblesse gasconne. »

Bonjour Mesdames, Messieurs,

Chers Adhérents,

Notre Assemblée Générale 2019 est présidée par le Conseil d'Administration de l'Association BELLE GARDE.

Les 45 adhérents 2018, à jour de leur cotisation, ont été convoqués à cette Assemblée Générale, soit par courriel, soit par lettre.

Chaque adhérent pourra s'il le désire débattre sur chaque projet de résolution. Les délibérations seront ensuite mises au vote qui sera fait à main levée.

Après enregistrement des présents et représentés, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

L'Assemblée Générale de 2019, débute, à 14h15, par une **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**, dont l'ordre du jour est :

- Modification des statuts de l'Association BELLE GARDE

Le Conseil d'Administration du 10 décembre 2018, a enregistré la démission de 3 administrateurs qui ne souhaitent pas renouveler leur candidature. N'ayant pas eu de nouvelle candidature, Il a décidé, d'un commun accord, de réduire le nombre d'administrateurs à 6, en modifiant l'Article 7 des statuts comme suit.

« L'association Belle Garde est administrée par un Conseil d'Administration composé de 6 membres élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale et renouvelable par tiers chaque année. L'administration de l'Association reste collégiale et est assurée par le Conseil d'Administration dans son ensemble. »

Cette délibération est soumise à vote.

A 14h30, débute l'**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**, dont les délibérations de l'ordre du jour sont les suivantes :

- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Renouvellement des membres du CA
- Fixation du montant des cotisations 2019
- Projets pour 2019, agenda
- Questions diverses

Seules les 4 premières résolutions sont soumises au vote des adhérents.

## 1- **RAPPORT MORAL**

En 2018, BELLE GARDE a privilégié les visites organisées, guidées ou commentées. Elles nous ont conduits à Condom, sa cathédrale et l'église du Pradau, Séviac et ses nouvelles installations, à Bazian, St Araille et Caillavet pour notre journée pique-nique. Nous avons aussi découvert 2 moulins historiques de Gondrin. Le calendrier a été complété par le lancement de notre 4<sup>ème</sup> livre et l'exposition-conférence d'Anaïs Comet sur Gondrin au Moyen âge. Au cours de l'année, les adhérents ont restauré le buste de Bernard De Pardaillan de Gondrin ; reste à lui trouver un asile.

Nous avons fait imprimer les panneaux des lavoirs que la municipalité a posés. Cela concerne les Ardouens, Lasdoutz, Peyruc, Caubet et la Gouttère. Avec les fortes pluies de ce printemps, la Gouttère a subi des détériorations et nous n'avons pas pu le végétaliser comme prévu. Celui de Huau reste aussi en attente car il faut trouver une solution au chemin d'accès. Caubet et Peyruc, avec la cabane de Lian, sont toujours très bien entretenus par nos adhérents : Mimi, Wal, Janine et Jean Claude.

Notre projet de cabane à livres a été abandonné mais nous avons développé une bibliothèque de « livres en liberté » dans la salle des associations et le système fonctionne bien.

En octobre, notre réunion mensuelle s'est commuée en visite des moulins de Guisquet et de Truau. L'été particulièrement sec a permis un accès facile. Merci à Christian et Francette TINTANE de nous avoir permis de découvrir le moulin de Guisquet, qui faisait déjà partie des terres du Seigneur de Gondrin en 1720.

2018 s'est terminé par notre traditionnel repas que nous avons groupé avec la visite des dernières expositions de Flaran.

2018 a vu peu d'actions sur le terrain, mais elle nous a permis de nous rapprocher des Amis de St Martin et nous avons aidé Joelle Morello dans sa tâche d'entretien de l'église qui est désormais ouverte régulièrement.

L'objectif de notre association est : la recherche, la découverte et le partage du patrimoine et du passé de Gondrin . Depuis 9 ans, Belle Garde a bien avancé mais on sent que nous sommes arrivés à un palier. Avec votre soutien et votre accompagnement, nous souhaitons continuer et développer notre action. 2019 sera l'année des 10 ans de l'association, l'occasion de lui donner un nouvel élan.

Avec d'autres éléments, nous développerons ces divers points dans nos projets 2019.

Voici maintenant le rapport financier qui sera suivi du vote.

## 2-RAPPORT FINANCIER

### BILAN 2018

DEPENSES	€	RECETTES	€
frais généraux	263,09	cotisations+dons	1196
Visites	458,5	ps+int, CA	79,29
photos	206,8	Mecènes livre	915
livre édition	1097,5	vente livres	1051
abonnements	147	repas	90
assurance	238,77	porte clés+cartes	597
panneaux lavoirs	318		
porte clés + cartes	310,85		
repas Flaran	330		
	<b>3370,5</b>		<b>3928,3</b>
<b>Solde caisse</b>	<b>88.00 €</b>		
<b>Solde Compte courant</b>	<b>306.95 €</b>		
<b>Solde livret</b>	<b>11035.94 €</b>		

Ce bilan ne tient pas compte de nos stocks : mugs , livres et porte clés torche.

Nous notons une stabilité dans nos avoirs bancaires et le Conseil d'administration a décidé, comme ces dernières années, de ne pas demander de subvention à la mairie de Gondrin.



L'année dernière, le site de Tonneteau a ouvert une « cagnotte » pour l'aider à restaurer l'ossature bois et la toiture de la chapelle extérieure. Nous proposons que BELLE GARDE participe par un don de 500 €. Le Conseil d'Administration a donné son accord, mais nous souhaitons que celui-ci soit voté par l'Assemblée Générale.

Après vos éventuelles questions, ces trois résolutions sont soumises au vote des adhérents.

### **3- Renouveaulement du tiers sortant des membres du C.A. :**

Notre Conseil d'Administration est maintenant composé de 6 administrateurs : J. Baumann, M. Gerderes, F. Leblanc, J. Mousquey, J. Palladin et M. Sauldubois. Ces 6 administrateurs sont candidats à leur succession. Le conseil d'administration est une forme collégiale de gestion de Belle Garde, mais si certains d'entre vous souhaitent s'impliquer dans une ou plusieurs de nos activités, faire des recherches ou participer simplement à la vie de l'association, ils sont les bienvenus. Nous nous réunissons pratiquement tous les lundis après-midi à partir de 14h30 et nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Après les questions éventuelles, les candidatures sont proposées au vote.

### **4- Cotisation 2019**

Le Conseil d'Administration, réuni le 10 décembre 2018, propose à l'Assemblée Générale de maintenir la cotisation annuelle d'adhésion simple à 15 euros pour 2019. La cotisation de Membre Bienfaiteur reste fixée à 100 euro minimum. Ces cotisations augmentées éventuellement des dons qui pourraient être enregistrés dans le courant de l'année 2019, feront l'objet d'un reçu fiscal nominatif ; il reprendra la totalité des sommes versées sur l'année, car notre association est déclarée d'intérêt général.

Après les questions éventuelles, la 4<sup>ème</sup> résolution est soumise au vote des adhérents

La partie soumise à vote étant épuisée, nous allons aborder les projets pour 2019 et nous terminerons par les questions diverses.

Avant d'aborder le calendrier des réunions, voici quelques projets ou souhaits pour 2019.

#### **Suite des travaux en cours :**



Nous réitérons notre souhait que la Maison des Associations doit être mieux signalée et nous maintenons notre proposition de faire faire un panneau général indiquant qu'il s'agit de la Maison des Associations, laissant le soin à la mairie de l'apposer et de compléter la signalétique interne au village. Cela avait déjà été proposé il y a déjà un an, mais aimerions beaucoup que cela soit effectif avant de fêter nos 10 ans.

Ce projet sera soumis à la mairie, propriétaire des lieux.

### **Les lavoirs :**

Nous avons fait un point partiel dans le rapport d'activité 2018, mais nous souhaiterions que 2019, nous permette de travailler sur La Gouttère et Huau. Ce serait une belle continuité dans le circuit des lavoirs actuels, sachant que ces 2 sites, sont pratiquement intégrés dans le village. Nous n'abandonnons pas l'espoir de voir la situation s'éclaircir en 2019.

A Caubet, le problème de la buse reste entier. Cela relève de la Communauté des communes, nous a-t-on dit mais ce serait bien que ce soit réglé d'ici l'été prochain.

### **Eglise et site de Saint André :**

Tous ceux qui passent ou se rendent sur le site, sont séduits par la quiétude du lieu, la beauté du site. Le cimetière est encore utilisé et bien entretenu. Il nous paraît essentiel de préserver la ruralité de cet espace de notre patrimoine. Il ne nous est pas possible de maintenir l'église ouverte, mais son architecture, les pierres datées du mur du cimetière, rendent hommage à son passé. Nous souhaitons le rendre plus attractif. Nous avons déjà pensé fleurir ses abords et peut être, apposer un panneau qui retracerait son histoire. Ce projet devrait être réalisé dès ce printemps. Nous verrons avec M. Delor pour les limites des plantations et le texte à retenir.

Nous avons abandonné le projet de l'électrification du lieu : trop onéreux, quelle que soit la solution proposée.

### **Gondrin, circuit de mémoire :**

Le circuit de mémoire mis en place en 2014, est devenu totalement illisible pour certains panneaux. Nous allons le renouveler afin qu'il soit opérationnel d'ici l'été 2019. Nous accompagnerons cette restauration par la création d'un dépliant spécifique pour mieux diffuser l'information et l'explication du circuit.

### **Bernard de Pardaillan de Gondrin :**

Après sa restauration, nous avons présenté la statue lors de notre exposition de juin 2018 puis, nous avons cherché où nous pourrions la mettre car elle mérite d'être exposée dans un lieu où le public pourra venir et apprendre son histoire ainsi que celle de ses descendants : les Pardaillan de Gondrin. Belle Garde a tous les éléments mais n'a pas encore trouvé le lieu.

Nous proposons à la municipalité de l'installer dans la salle qu'elle nous a autorisés à utiliser (ex. salle de la communauté des communes) dans le cadre d'une exposition permanente où Bernard de Pardaillan a déjà sa place. En complément, nous afficherions sur les murs, les plans et arpentages de Gondrin en 1720 . D'autres éléments pourront compléter cette exposition qui devrait être ouverte au public gratuitement selon des modalités à déterminer. Si nous avons l'accord de la municipalité sur ce projet, nous devrions réaliser ce projet d'ici fin 2019.

### **10 ans déjà !**

Oui, 2019 est l'année des 10 ans de BELLE GARDE et nous fêterons cet anniversaire les 15 & 16 juin prochains. Ce sera la fête de tous ceux qui nous ont accompagnés, en particulier les bénévoles.

Le détail des festivités n'est pas encore arrêté mais tous ceux qui ont participé aux activités de BELLE GARDE depuis sa création, seront à l'honneur avec de nombreuses images de ce qui a été entrepris pendant ces 10 ans ; une exposition rétroactive de 10 ans qui sera l'occasion de raviver des souvenirs et les grands moments de BELLE GARDE. L'exposition sera ouverte le samedi 15 juin avec un apéritif gourmand en fin d'après-midi. Nous comptons sur votre présence à tous pendant ces 2 jours anniversaire. Restez vigilants, nous vous détaillerons ce projet prochainement.

## Agenda 2019 :



Nos réunions mensuelles ont lieu tous les 1ers lundis du mois, à 14h30, salle des associations 29 rue des Ardouens à Gondrin selon calendrier ci-après. Elles sont annoncées par mail et via le panneau électronique de la mairie.

Entre 2 réunions, notre site internet [www.bellegardegondrin.fr](http://www.bellegardegondrin.fr) vous rend compte de l'avancement des projets et vous tient informés des réunions, expositions, visites, etc... Si vous souhaitez nous donner votre adresse mail, vous serez directement informés de tout ce qui se passe chez Belle Garde. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous accompagner via internet et nous vous en remercions. Le site est régulièrement mis à jour et a une bonne fréquentation.

Voici nos prochains rendez-vous :

4 mars 2019 à 14h30 : réunion mensuelle à la salle des associations avec une « causerie » sur les apothicaireries et pharmacies. Un diaporama sur les pratiques du passé vous surprendra.

1<sup>er</sup> avril 2019 : visite de la bastide et collégiale de JEGUN. L'heure du co-voiturage vous sera communiquée au préalable.

6 mai : destination BIRAN pour notre traditionnelle journée pique-nique, avec comme guide, « les amis du vieux BIRAN ». L'après-midi, visite de la ferme du HITTON, ferme bio d'élevage d'ânes gascons, avec une production de produits à base de lait d'ânesse, saponification à froid ; ils sont aussi producteurs de lavande (4ha) qu'ils distillent sur place.

Juin : c'est notre anniversaire ! les 15 & 16 juns seront entièrement consacrés à Belle Garde.

2 septembre 2019 : visite du vieux Cazaubon.

7 octobre, 4 novembre et 2 décembre 2019 : C'est encore un peu tôt pour arrêter le programme.

5 novembre 2019 : repas annuel BELLE GARDE.

En 2019, nous souhaitons renforcer la communication avec les autres associations. Nous nous sommes rapprochés des amis de Saint Martin et nous pensons les aider à nouveau cette année.

Comme d'habitude lors des assemblées générales, nous avons des objectifs multiples et nombreux. Nous ne pourrions sans doute pas tout réaliser mais nous allons y travailler et, nous avons toujours besoin de votre soutien, celui de la municipalité, des gondrinois et de tous les curieux de l'histoire et du patrimoine, sans oublier l'aide des commerçants, artisans et producteurs de Gondrin.

Nous remercions tous les bénévoles qui nous accompagnent tout au long de l'année, nos adhérentes pâtissières qui nous régalaient souvent, les vigneronns de Gondrin qui nous soutiennent par leurs dons « liquides » et les commerçants et artisans qui nous aident toujours lorsque nous en avons besoin.

Si vous avez des questions sur tout cela, le débat est ouvert.

### CONTACTEZ-NOUS

Nous vous rappelons notre Adresse postale : ASSOCIATION BELLE GARDE, 29 rue des Ardouens 32330 Gondrin (notre boîte à lettres se trouve à l'angle de la maison des associations).

Notre site : [www.bellegardegondrin.fr](http://www.bellegardegondrin.fr) ; email : [jbaumann32@orange.fr](mailto:jbaumann32@orange.fr) ou rubrique contact.



Vous avez des questions, n'hésitez pas, contactez-nous ou venez-nous voir. Nous sommes très souvent en séance de travail les lundis à partir de 14h30 à la Maison des Associations où vous pouvez nous rejoindre.

Notre réunion mensuelle a lieu le 1<sup>ER</sup> lundi du mois à 14h30 à la maison des Associations 29 rue des Ardouens.